

Les entames à Sans Atout

Convention quatrième meilleure Dans le jeu de bridge, la convention quatrième meilleure est utilisée à l'entame contre un contrat à sans-atout. Elle consiste à entamer de la carte la quatrième meilleure dans une couleur longue où l'on détient un honneur.

Ainsi dans une couleur cinquième :

- avec par exemple R87**6**2, on entame du 6.
- Si la couleur entamée ne contient pas d'honneur, on entame de la seconde meilleure. Ex 9**7**54
- Si la couleur entamée ne contient que trois cartes et un honneur on entame de la carte intermédiaire. D**8**4
- Si la couleur entamée ne contient ni au moins quatre cartes, ni d'honneurs, on entame de la plus grosse. Cette technique est empruntée aux anglo-saxons qui l'appellent top of nothing Ex : **9**64

Règle des onze

Cette règle s'applique sur une entame en quatrième meilleure. On soustrait de 11 le rang de la carte entamée, le résultat donne le nombre de cartes supérieures à la carte d'entame entre les 3 autres mains (le mort, le flanc droit et le déclarant). Ainsi, chacun des 2 autres joueurs connaît le nombre de cartes supérieures à la carte d'entame présentes dans les mains cachées.

Par exemple : Votre partenaire entame du 7 de pique, le mort y détient 9 5 4 et vous D 10 3. La règle de 11 ($11 - 7 = 4$) vous dit qu'il y a 4 cartes supérieures au 7 dans votre main, celle du déclarant et au mort. Vous voyez 3 cartes supérieures au 7 (le 9 du mort, votre dame et votre 10). Vous en déduisez donc que le déclarant ne possède qu'une carte supérieure au 7 à pique. De la même façon, le déclarant sait qu'il existe 2 cartes supérieures au 7 dans votre main